



## **Association des Professeurs de Langues Vivantes**

Siège : 19, rue la Glacière, 75013 Paris

Courriel : [aplv.lm@gmail.com](mailto:aplv.lm@gmail.com)

Site : <http://www.aplv-languesmodernes.org/>

Objet : demande de rendez-vous

Paris, le 10 avril 2018

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs mois, l'APLV a été consultée à plusieurs reprises à propos de la réforme du lycée et du baccalauréat. Nous avons rencontré successivement la commission Mathiot le 29 novembre, Monsieur Huart le 7 février, Madame Bourhis et Monsieur Monthéard le 30 mars.

Nous vous remercions d'avoir rendu possibles ces consultations, qui nous ont permis d'explicitier nos principes et nos convictions sur l'enseignement des LVER au lycée. Nous sommes heureux que vous ayez fait le choix de maintenir deux LVER dans le socle de culture commune, de faire que les activités orales soient évaluées dans des situations d'interaction aussi proches de la réalité extrascolaire que possible, d'avoir affirmé votre souhait de voir se développer l'enseignement des DNL, dans les SELO et en dehors d'elles.

Cependant, nous restons très inquiets, parce que la réforme que vous avez annoncée ne permettra pas de préparer efficacement les lycéens à leur vie professionnelle future et de répondre aux besoins économiques du pays. En effet, l'horaire de LVER dans le socle de culture commune diminue sensiblement dans l'enseignement technologique et reste très insuffisant dans l'enseignement général, où, par ailleurs, la seule spécialité incluant les LVER est très limitative et risque de concerner moins d'élèves encore que les actuels enseignements de LELE et de LVA. Tout compte fait, si l'on globalise les parcours généraux et technologiques, il s'agit d'une régression importante pour l'enseignement/apprentissage des LVER, alors même qu'il faudrait, pour affronter les défis économiques de l'Europe et du monde, une montée en puissance de cet enseignement.

C'est ce que le Premier Ministre a d'ailleurs reconnu dans son discours de Croix le 23 février, et nous nous réjouissons que l'importance fondamentale des LVER dans le développement de l'économie française ait été solennellement affirmé à cette occasion.

Cependant, nous sommes très choqués que le chef du gouvernement propose de confier la certification des niveaux des lycéens et étudiants à des organismes à but lucratif, alors même que les professeurs de LVER ont démontré depuis la mise en place

du CECRL leur volonté d'adaptation à ses contraintes et d'évolution de leur métier. Nous ne comprendrions pas que les certifications adossées au CECRL ne soient pas confiées aux professeurs de LVER de l'Education Nationale, en lien avec les épreuves du baccalauréat, qui doivent évoluer pour servir deux objectifs certificatifs complémentaires.

Nous souhaitons pouvoir échanger avec vous sur toutes ces questions fondamentales. C'est pour cela que l'APLV vous demande de bien vouloir la recevoir à nouveau.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

Françoise Du, présidente de l'APLV

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a vertical stroke, positioned below the name Françoise Du.